



Plan sur l'accessibilité

Renseignements généraux

Afin de se conformer à la Loi sur l'accessibilité (Loi) et du [Règlement canadien sur l'accessibilité](#) (RCA), LOGISTEC Corporation et ses sociétés affiliées a élaboré un plan sur l'accessibilité afin de répondre aux exigences légales applicables. Le plan ci-dessous s'inscrit dans les obligations tel que stipulé pas la Loi.

LOGISTEC opère des terminaux maritimes et offre des services environnementaux. Nous offrons nos services à d'autres sociétés ou entités et non directement auprès du public. Cependant, LOGISTEC est soucieuse des limitations potentielles de ses employés et offre un milieu de travail inclusif ainsi que l'égalité des chances. Lorsqu'il existe des obstacles en termes d'accessibilité tant physique que de communications (site internet, outil informatique), nous offrons des accommodements lorsque possible, en fonction de la localisation des opérations que nous effectuons, et en tenant compte des enjeux de santé et sécurité inhérents.

LOGISTEC promeut l'égalité des chances et l'inclusion. La mise en place d'un plan d'accessibilité inclut la participation de nos communautés afin d'identifier les obstacles dans nos milieux de travail et d'améliorer l'accessibilité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires. Veuillez utiliser les coordonnées ci-dessous pour contacter la personne chargée de l'accessibilité par courriel, par téléphone ou par la poste. Ce plan fait l'objet d'un examen et d'ajustements réguliers dans le cadre de notre processus d'amélioration continue.

Contactez-nous :

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires par courriel, par téléphone ou par la poste en utilisant les coordonnées ci-dessous :

- **Courriel** : Accessible@logistec.com
- **Téléphone** : (514)844-9381, 1-888-844-9381
- **Courrier** : 600 rue de la Gauchetière Ouest, 14^e étage Montréal, Québec H3B 4L2

Vous pouvez utiliser les coordonnées ci-dessus pour demander une copie de notre plan sur l'accessibilité et une description de notre processus de rétroaction dans les **formats substitutifs** suivants : imprimé, gros caractères, braille, format audio ou électronique compatible avec les technologies d'assistance pour les personnes handicapées. Nous vous fournirons le format demandé dans les meilleurs délais. Les formats en braille et audio peuvent nécessiter jusqu'à 45 jours, tandis que les formats imprimés, en gros caractères et électroniques peuvent prendre jusqu'à 20 jours.

Consultations

Nous avons consulté nos employés par l'envoi d'un questionnaire en ligne, afin d'identifier des obstacles et d'élaborer un plan de mesures correctives en mai 2024. Nous avons également contacté les personnes qui avaient indiqué le souhait d'être consulté sur leur expérience à la suite de l'envoi du questionnaire.

Le questionnaire a été envoyé à tous nos employés sous juridiction fédérale, avec ou sans handicap. Les questions portaient sur les obstacles observés et demandaient également des recommandations en ce sens. Parmi les employés ayant répondu au questionnaire, certains employés ont volontairement divulgué leurs handicaps (mobilité, visuel, auditif ou d'apprentissage), et ont pu s'exprimer sur les obstacles observés ou les accommodements reçus, en toute confidentialité.

Des employées occupant des postes clés dans les départements des ressources humaines, légal ou santé et sécurité au travail ont également été consultés afin de d'obtenir leurs commentaires.

Nous avons également pris conseil auprès d'experts en matière d'accessibilité de la compagnie Left Turn Right Turn (LTRT). LTRT se consacre à la transformation des communautés en éliminant les barrières dans les milieux de travail, les institutions d'enseignements et les transports. Ils comprennent les questions d'accessibilité et encadrent les organisations afin de viser/atteindre une accessibilité universelle. Ils ont revu le site internet de LOGISTEC afin d'identifier des obstacles à prendre en compte dans l'élaboration d'un plan de mesures correctives et d'amélioration. Leur étude a porté sur les aspects reliés à l'expérience des utilisateurs. Des recommandations ont été émises et font partie intégrante de ce plan.

Domaines visés à l'article 5 de la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA)

Nous avons cerné les obstacles suivants.

Domaines (Art 5)	Observation	Action	Responsable / Échéancier
Emploi	Le domaine de l'emploi réfère aux améliorations possibles en matière de recrutement, de promotion et de maintien des emplois afin de d'assurer un environnement de travail inclusif et accessible.		
Obs 1	Le processus de recrutement ne mentionne pas la volonté de LOGISTEC de mettre en place des mesures favorisant l'accessibilité	Notre équipe des ressources humaines améliorera son processus de recrutement en analysant ses pratiques afin de les rendre plus inclusives et en formant son personnel de recrutement	Ressources humaines : Moyen terme Fin 2024

		sur les préjugés inconscients.	
Environnement bâti	L'environnement bâti comprend l'ensemble des lieux et bâtiments où nous opérons.		
Obs 2	Les portes d'accès au bureau du siège social de LOGISTEC ne sont pas munies de boutons permettant leur ouverture automatique et elles sont d'emblée très lourdes.	Un déménagement est prévu en 2025 sur un autre étage et ces améliorations feront partie des discussions avec la direction du locateur et gestionnaire de l'immeuble afin d'explorer ces options.	Ressources humaines : En cours
	La cafétéria du siège social de LOGISTEC n'est pas aménagée pour une personne à mobilité réduite (comptoirs, équipements, tables).	Idem	
Technologie et communication	Les technologies de l'information incluent les environnements informatiques et outils accessibles par nos employés, clients et le public en général.		
Obs 3	<p>Le site internet contient quelques barrières à l'accessibilité :</p> <p>Au niveau du code utilisé, des couleurs et contrastes utilisés à certains endroits, la taille et le caractère rendant la lecture difficile, les vidéos et images utilisés peuvent causer des problèmes lorsque utilisés avec des technologies d'assistance.</p> <p>La liste des terminaux et lieux est difficile d'accès et la navigation est complexe.</p>	<p>À la suite de l'acquisition de l'entreprise en janvier 2024, lors de la refonte nous allons prendre en compte les nouvelles orientations stratégiques. Par ailleurs, nous en profiterons pour concevoir le nouveau site web en se basant sur les requis évoqués par la <i>Loi sur l'accessibilité</i> et prendrons en compte les recommandations reçues de la firme d'experts.</p> <p>Certains éléments reliés aux contrastes, aux images utilisés ainsi qu'aux polices et taille de caractères utilisés peuvent être facilement modifiés pour améliorer la compréhension.</p>	<p>Communication : Moyen terme 2025</p> <p>Admin site Web : Été 2024</p>

Communication autre que technologie	La communication réfère à la manière dont nous communiquons auprès de nos employés, clients et fournisseurs.		
Obs 4	La description concernant LOGISTEC, son domaine d'expertise, ses activités et ses objectifs n'est pas présentée dans un langage clair, simple, et concis.	La simplification sera tenue en compte lors de la refonte du site internet (voir obs 3)	Communications : Moyen terme 2025
Acquisition de biens, services, installations	L'acquisition de biens et services est le domaine par lequel nous pouvons améliorer l'accessibilité à nos installations lors de processus d'approvisionnement.		
Obs 5	Considérer la mobilité lorsque nous octroyons des contrats avec des tiers pour la location d'espaces bureaux. Considérer également les besoins d'accessibilité lorsqu'il est question de mobilier (cafétéria, espace de repos)	Le processus d'octroi de contrats est une collaboration entre plusieurs intervenants. Une liste témoin sera évaluée afin de permettre les éléments d'accommodement d'être pris en considération.	Ressources humaines : Long terme
Conception et prestation de programmes et de services	L'accessibilité à des programmes et services pour nos employés afin de réduire les obstacles et offrir des accommodements lorsque possible.		
Obs 6	Il n'y a pas de politiques communes encadrant les accommodements possibles des conditions de travail pour un employé ayant un handicap, permanent ou temporaire.	Élaboration d'un guide entourant les accommodements possibles au niveau des conditions de travail, l'aménagement des espaces physiques, ainsi que l'accessibilité à des outils informatique favorisant la concentration pour les espaces communs.	Ressources humaines : Fin 2024
Le transport	Le transport vise l'accessibilité physique pour se rendre aux sites et lieux.		
Obs 7	Le transport en commun pour se rendre au travail est complexe, surtout lors des travaux de réaménagement (siège social de LOGISTEC)	Communication avec notre locateur/gestionnaire d'immeuble afin de le sensibiliser à la mobilité de nos employés pour se rendre au travail	Ressources humaines : Fin 2024

--	--	--	--

Conclusion

Ce premier plan s'inscrit dans un exercice continue de nos engagements envers la réduction des obstacles à l'accessibilité. L'avancement du plan de mise en œuvre et de ses échéanciers sera présenté trimestriellement au Comité de conformité pour rendre compte de l'avancement et discuter des problématiques rencontrées, s'il y a lieu. Tous commentaires reçus par le Comité seront évalués et pris en compte dans le plan annuel d'accessibilité et des mesures à prendre requises, afin de pallier les limitations identifiées, le cas échéant.

L'implication de notre communauté à ce premier exercice a été une expérience enrichissante afin de sensibiliser à l'accessibilité. La collaboration fut appréciée et nous souhaitons continuer d'avoir ce dialogue ouvert auprès de nos employés malgré la réalité de nos opérations et notre empreinte géographique étendue.

L'engagement de LOGISTEC est d'offrir un milieu de travail inclusif, prévenir les obstacles à l'accessibilité et d'offrir des mesures d'aménagement lorsque possible.

Pour soumettre tout commentaire sur le plan et le processus de rétroaction, ou pour toute question concernant l'accessibilité, n'hésitez pas à joindre la personne responsable de l'accessibilité aux coordonnées mentionnées ci-haut.